

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **25 MARS 2013**

**portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, le chapitre I du titre I du livre VI et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés du 4 janvier 2010 et du 25 février 2010 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont renouvelées les nominations suivantes au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

- au titre des représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale

Monsieur François LUCAS, président de la Coordination rurale union nationale ;

- au titre de représentant de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture

Monsieur Guy VASSEUR, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture ;

- au titre des représentants de la transformation des produits agricoles

Monsieur Jean-René BUISSON, président de l'Association nationale des industries agroalimentaires ;

Monsieur Olivier PICOT, président de la Fédération nationale de l'industrie laitière, désigné par l'Association nationale des industries agroalimentaires ;

- au titre de représentant des associations agréées pour la protection de l'environnement

Monsieur Jean-Claude BEVILLARD, pilote du réseau agriculture au sein de France Nature Environnement ;

- au titre des représentants de syndicats des salariés des filières agricoles

Monsieur Freddy HUCK, secrétaire de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière – Confédération générale du travail ;

- au titre de représentant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers

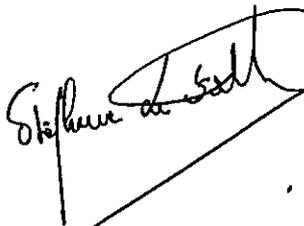
Monsieur Henri PLAUCHE-GILLON, président de la Fédération des forestiers privés de France.

## Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **25 MARS 2013**

Le ministre de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Le Foll', written over a diagonal line that serves as a signature line.

Stéphane LE FOLL